



Le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé, réussite et joie pour cette nouvelle année 2022.

En ce début de mois, j'ai eu le plaisir et le privilège de fêter le 07 Janvier une centenaire sur Chapeiry, preuve en est qu'il fait bon vivre en France. Longue vie à notre doyenne Alice Redoux. J'en profite aussi pour féliciter les parents des 14 nouveaux nés de la commune qui sont la preuve du dynamisme de notre village et qui viendront gonfler nos effectifs d'école dans de proches années.

Bienvenue aussi aux nouveaux habitants arrivés sur la commune: je regrette d'avoir eu à décaler, COVID oblige, la cérémonie d'accueil mais nous reporterons cet événement dès que possible.

L'année écoulée nous a permis de terminer la réfection de notre école avec la rénovation de notre salle d'évolution, du dortoir ainsi que du local ATSEM. L'électrification du portail apporte sécurité à nos enfants et confort à l'équipe pédagogique. Ainsi en deux ans, nos bâtiments scolaires auront fait peau neuve et c'est une toute nouvelle école que fréquente nos enfants. Par ailleurs, nous aurons à cœur cette année de poursuivre les travaux de la route de Sciondaz.

Pour rebondir sur mes propos de l'an passé, rien ne sera plus comme avant avec le COVID toujours présent et son variant Omicron, ce début d'année ressemble malheureusement fortement à celle de 2021.

Restons malgré tout optimistes en espérant peut-être une immunité collective à défaut d'un énième vaccin, tout en prenant les précautions qui s'imposent, et concentrons-nous sur nos projets.

N'oublions pas un autre défi majeur : l'urgence de lutter contre le réchauffement climatique pour nos enfants et les générations futures. L'enjeu est de taille et mais chacun peut y contribuer à son niveau.

Que cela ne vous empêche pas, à toutes et tous, de vivre une belle et heureuse année 2022.

Gilles Ardin - Maire de Chapeiry

ILLUMINATIONS



Merci à Maurice et Antony qui ont su cette année encore décorer le village de mille lumières : des rideaux pour la mairie, un beau sapin, des étoiles géantes et des ruissellements sur la place, d'énormes boules à Vesine... Bravo à Véronique pour les multiples décorations de Noël exposées aux entrées et dans le village ainsi qu'à tous ceux qui ont eu envie de d'éclairer leurs façades de maison pour participer à leur manière aux illuminations.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Le clocher du village et ses trois cloches

Combien de siècles se sont-ils écoulés avant qu'un clocher à trois cloches en gestation depuis les temps lointains ne voit le jour sur l'église de Chapeiry dédiée à Saint Martin ? On ne le sait pas très bien.

Cependant, grâce aux visites de l'évêque Jean de Bertrand (1411 et 1414), de Saint François de Sales (1608) et à des écrits, on peut dire que l'actuelle bâtisse orientée est-ouest est le fruit de trois campagnes importantes de consolidations, agrandissements et réparations datant des XVème, XVIème et XVIIIème siècles...

Les deux cloches sont solennellement bénies le 28 mars 1858 par Monseigneur Dufour, archiprêtre de Gruffy. La première pesé 6 quintaux métriques (équivalant les 600 kg : le quintal de l'époque variant d'une région à l'autre avant l'adoption de la métrologie décimale) ; elle a pour parrain François Louis Jacquemod, propriétaire du hameau de Vesine (Syndic au maire en 1864) et pour marraine Césarine Comte, son épouse. La deuxième, d'un poids de 3 quintaux métriques, a pour parrain François Coster (syndic au maire de Montagny les Lanches) et pour marraine Josephthe Robert, son épouse. En 1873, le sonneur et sacristain Nicolas Sannet peut encore faire sonner les cloches en toute confiance, mais pas pour longtemps ! En 1880 une expertise sur le beffroi alerte sur l'état le ferrailage du joug qui risque de se fendre et de faire chuter les cloches. Il faut agir au plus vite, sauf que La Fabrique n'a plus d'argent. Grace à une subvention du ministre des cultes et beaucoup de patience les travaux reprennent le 7 juin 1891. On en profite pour aménager deux paliers dans l'escalier et deux rouleaux pour le passage des cordes. «Sans cesse sur le métier remettez votre ouvrage». Cette maxime pourrait s'appliquer à la vieille église tant il aura fallu de résilience au clocher et à ses cloches pour résister aux outrages du temps. 1895, 1948 et encore et encore.... Jusqu'en 1953 ou il a fallu faire appel aux établissements Paccard d'Annecy le Vieux pour que les sonneries d'aujourd'hui donnent le meilleur d'elles-mêmes et que leurs notes s'envoient aussi loin que possible vers les hameaux du village, comme autrefois lorsque «les hommes écoutaient le clocher qui sonne» pour partir à l'ouvrage ou pour revenir paisiblement auprès des cheminées une fois les brebis ramenées au bercail.



La sonnerie des cloches va se réveiller
ERRATUM : les cloches sonneront bien à 8h, 12h et 20h mais seulement trois fois trois coups et une volée.

UN LONG CHEMIN DE VIE

Avez-vous remarqué qu'il est d'usage de dire et d'écrire : « la commune fête SON centenaire » et non pas « un centenaire » ?

En effet, chaque commune porte une affection bien particulière à ces femmes et à ces hommes qui ont traversé un siècle et qui appartiennent à l'histoire du lieu où ils ont passé la plus grande partie de leur vie. C'est ainsi que le 7 janvier 2022, la doyenne du village, Alice REDOUX née FENOUX, a fêté ses 100 printemps. C'est avec beaucoup de bonheur que Gilles ARDIN, Maire, et quelques élus, sont allés lui souhaiter un joyeux anniversaire et lui offrir un joli bouquet de fleurs au son de l'accordéon joué par Denise LYONNAZ...



A cette occasion, Alice était entourée de ses cinq enfants (Fernand, Bernadette, Jacky, Nicole et Jean-Louis) un moment chargé de beaucoup d'émotion qui, en cette période difficile, nous rappelle l'importance de nos Anciens, de nos racines et des valeurs familiales.



Mariée à Louis, c'est à CHAPEIRY que le couple s'installe en 1958 pour s'occuper de la ferme d'un oncle décédé. Plus tard, Louis a pu acquérir la ferme qui est restée dans le cercle familial.

De cette union naissent trois garçons et deux filles et la famille s'est agrandie avec 9 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Tout en élevant ses enfants, Alice devait s'occuper des animaux, de la traite des vaches et de l'entretien d'un grand jardin pour nourrir la famille.

Tout ce petit monde, cela représente beaucoup de repas, de vaisselle, de baquets de lessive, de soins et d'entretien. Très effacée, discrète et gentille, Alice est en plus une excellente cuisinière qui aimait régaler sa tablée de petits plats mijotés et de bons desserts, comme les œufs à la neige, surtout le dimanche.

Elle aimait aussi ses fleurs dont elle prenait grand soin jusqu'à ces toutes dernières années.

C'était une travailleuse infatigable qui se trouvait toujours quelque chose à faire.

C'était une époque où l'on ne partait pas en vacances ni en balades. Ses distractions préférées : un peu de lecture et surtout la musique, l'accordéon principalement, qui doit lui rappeler un peu sa jeunesse.

Une vie de labeur, avec ses peines et ses joies,

Bon Anniversaire, Alice !

Le Marché de Noël organisé par l'Association des Parents d'Elèves a connu un vif succès !



Plus de 600 entrées enregistrées et contrôlées pour profiter des artisans, des animations, du décor et des objets créés par les enfants et l'équipe enseignante, de l'arrivée d'un Père Noël très entouré et des stands de dégustation diverse qui ont littéralement été vidés de leur stock. : plus rien ne restait des crêpes, diots, frites, bière ou vin chaud...

Une fête très appréciée par tous.

ÉLECTIONS EN 2022

PRÉSIDENTIELLES

1^{er} tour le 10 avril 2022 – 2^{ème} tour le 24 avril 2022

LÉGISLATIVES

1^{er} tour le 12 juin 2022 – 2^{ème} tour le 19 juin 2022

Dates limites d'inscription sur les listes électorales :

→ 4 mars 2022 pour les élections présidentielles

→ 6 mai 2022 pour les élections législatives

(y compris pour les jeunes ACTUELLEMENT NON RECENSÉS AU 31/12/2021 et qui atteindront leur majorité avant le 18 juin 2022)

Pour ce faire, vous pouvez utiliser la télé-procédure d'inscription sur les listes électorales accessible au lien suivant : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

RECENSEMENT DE LA POPULATION

DU JEUDI 20 JANVIER AU SAMEDI 19 FEVRIER 2022

Nous vous présentons nos deux agents recenseurs.

Nous comptons sur votre participation active pour cette opération et nous vous remercions de l'accueil que vous leur réserverez.



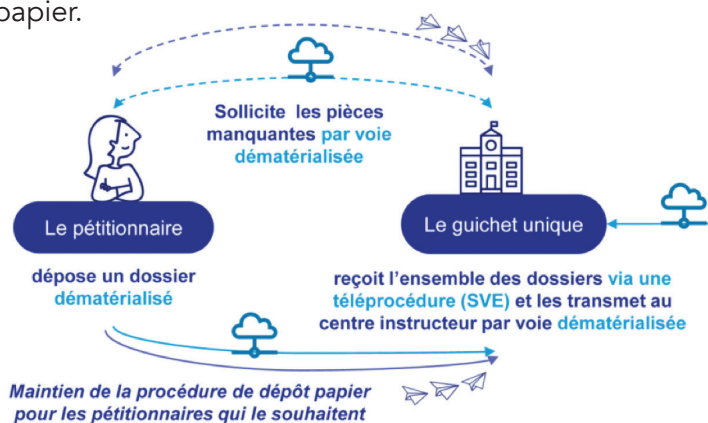


Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Au 1er janvier 2022, nous serons en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables et certificats d'urbanisme) sous une forme électronique. L'objectif est de simplifier, de réduire des délais d'envoi et de transmission entre services, de limiter les coûts liés à la constitution et au dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Concrètement, vous pourrez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne, à tout moment et où que vous soyez, sur un portail de saisine par voie électronique (SVE) mis à votre disposition.

L'accès à ce portail s'effectuera sur le lien suivant pour la commune de Chapeiry : <https://sve.sirap.fr/#/074061/> Cette saisine par voie électronique est conseillée, mais vous pouvez toujours déposer un dossier en version papier.



SUCCÈS DE LA COLLECTE DES VIEUX TÉLÉPHONES ET TABLETTES



Plus de 500 téléphones portables et tablettes ont été collectés entre le 18 octobre et le 20 novembre 2021. CHAPEIRY se place à un rang très honorable avec 35 appareils déposés. Merci à tous ceux qui ont participé à cette collecte.

Cette action, organisée par le Grand Annecy et treize communes de l'agglomération, a été le point de départ d'une seconde vie pour ces appareils. L'objectif de la société Orange, qui a financé la logistique de cette opération, est de participer à la structuration d'une filière de collecte de ces matériels. Les bénéfices de cette opération financeront les actions d'Emmaüs International.

Mairie :
4 Route des Eparis
74540 CHAPEIRY

Téléphone : 04 50 68 12 34
Courriel : accueil@chapeiry.fr
Site internet : www.chapeiry.fr

École, garderie, cantine, état-civil : mairie@chapeiry.fr



AGENDA JANVIER ET FÉVRIER 2022

- 14 JANVIER À 20H30

Sketches humour : le cabaret de la crise
le Pôle, Pays d'Alby

- 27 JANVIER À 18H

Conférence illustrée : Aux frontières du western
le Pôle, Pays d'Alby

- 1^{ER} FÉVRIER À 20H

Théâtre musical : La trajectoire d'Orion
le Pôle, Pays d'Alby

- 10 JANVIER – 1^{ER} AVRIL

Exposition « Au détour d'un coup d'œil »
le Pôle, Pays d'Alby

- 12 FÉVRIER À 20H30

Courants d'Art, Pascal Wintz
Montagny-les-Lanches

RAMONEUR À CHAPEIRY

M. Domingues effectuera sa tournée du 24 janvier au 9 février 2022.

Tarifs : 1 conduit 45€ ; 2 conduites 84€

Tél. : 04 50 68 14 25



L'équipe de la Bibliothèque

« Au coin du livre » vous souhaite une bonne année de découverte et d'évasion grâce à la lecture.

Pour 10 euros seulement, inscrivez toute votre famille et empruntez jusqu'à 7 livres ou CD ou revues chacun. Pour faciliter les transactions et éviter un trop grand retard nous avons mis en place une Boîte de Retour de livres devant la porte d'entrée de la bibliothèque.

L'Association de la Bibliothèque vous invite à rejoindre son équipe et à assister à son Assemblée Générale le vendredi 21 janvier 2022 à 20h à la salle communale.



**J'ANNONCE MON COMMERCE
OU MON ENTREPRISE**

Charlotte BIARD

Neuropraticienne de Détachement de Traumatisme®, méthode qui consiste à vous libérer définitivement de toutes choses négatives.

Tél: 06-79-53-40-49

Mail: charlotte.b.dt@outlook.fr

Facebook: [charlottebiard.neuropraticienneDT](https://www.facebook.com/charlottebiard.neuropraticienneDT)

Site internet: charlotte-biard-dt.fr

N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez faire figurer votre commerce ou votre entreprise sur le CHAPEIRY INFO. L'objectif est de proposer un « annuaire des professionnels » de la commune. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie.